



## CGC-DGFIP

86/96 Allée de Bercy  
Bâtiment Turgot  
Télédoc 909

75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53.18.01.73 – Fax. : 01.53.18.01.95

[cgc.bn@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgc.bn@dgfip.finances.gouv.fr)

### GROUPE DE TRAVAIL « SUIVI DE LA DEMARCHE STRATEGIQUE » DU 22 NOVEMBRE 2013

Ce groupe de travail était présidé par M. Alexandre GARDETTE, chargé des fonctions du service « stratégie, pilotage et budget ».

Les OS présentes étaient SOLIDAIRES, CFTD, CFTC, UNSA et CGC-DGFIP. Cette dernière était représentée par Marie-Christine CARATY, Patrick GALLOT et Jean-Jacques LACROIX.

Etai<sup>ent</sup> à l'ordre du jour :

- la mise en place d'une nouvelle gouvernance ;
- l'élaboration du plan d'actions ;
- la communication interne et externe.

Dans leurs déclarations liminaires l'ensemble des OS ont insisté sur le manque de moyens tant humains que matériels dont dispose la DGFIP dans le contexte actuel de rigueur budgétaire.

Elles ont fait part du grand désarroi éprouvé par tous les personnels face à une démarche dont ils ne comprennent pas bien les tenants et aboutissants et qu'ils ressentent comme une contrainte supplémentaire.

**La CGC-DGFIP, quant à elle, a exprimé sa réserve sur l'évolution de cette démarche stratégique.**

➤ La mise en place d'une nouvelle gouvernance :

**Pour exercer cette nouvelle gouvernance**, il a été créé un nouveau service appelé « Stratégie, Pilotage, Budget (SPIB), chargé de mettre en œuvre le document stratégique, de suivre les actions et les évaluer.

**Pour mettre en place « le tout numérique »**, cher à la démarche stratégique, il y aura création d'un nouveau service appelé « Cap numérique », rattaché au DG adjoint.

**Pour moderniser et adapter l'offre de service ainsi que pour gérer nos relations avec les publics**, une mission appelée « Stratégie relations aux publics » a été créée et placée sous l'autorité du DG adjoint.

**Pour piloter la maîtrise des risques et l'audit**, il y a création d'une structure regroupant ces deux pôles.

**Sur l'institution de cette nouvelle gouvernance, la CGC-DGFIP s'est empressée de faire part des questions que se posent les Cadres. Ainsi, l'organigramme de la DGFIP est-il vraiment adapté ? Tout est rattaché au Directeur général et au Directeur général adjoint. Les Cadres de base ont l'impression qu'il n'y a plus de grandes idées maîtresses, que leur activité est dictée par « le coup par coup », l'urgence de nouvelles règles fiscales à appliquer toute affaire cessante...**

➤ L'élaboration du plan d'actions :

Le projet stratégique se décline en actions opérationnelles. Leur surveillance sera confiée à un outil de suivi qui devra être opérationnel en début 2014. Il permettra l'élaboration d'un tableau de bord et la restitution de l'état d'avancement des actions.

**Pour la CGC-DGFIP, une question essentielle se pose : où est l'humain dans cette démarche ? Les actions entreprises, notamment en ce qui concerne les conditions de travail semblent se résumer à l'achat d'ordinateurs, à des interventions d'ergonome, à la réduction des indicateurs.**

**De plus, elle fait aussi remarquer que certaines actions présentées comme appartenant à la démarche stratégique ont été instituées bien avant et font partie du fonctionnement normal.**

**Les Cadres dits de « proximité » se sentent oubliés voire sacrifiés au sein de toutes ces Directions cyclopiennes. Pas de considération à leur égard. Pas d'outils et pas d'informations nécessaires et indispensables pour exercer réellement leur fonction de Cadres.**

➤ La communication interne et externe :

Ce thème n'a pas été abordé au cours du groupe de travail.

**Suite aux interventions des OS, l'Administration a apporté les réponses suivantes :**

- les 47 premières actions sont des petites simplifications car le Directeur général souhaite procéder par « petits pas » ;
- concernant la méthode :
  - ⇒ pas de démarche identique dans chaque département ;
  - ⇒ il a été demandé aux directeurs locaux de faire un diagnostic / état des lieux de leurs services avec prise en compte de 3 critères (attractivité des sites ; accueil / accessibilité des publics ; meilleure efficacité de notre Administration). Ce diagnostic devra parvenir à la DG au plus tard fin Mars 2014.
- l'Administration prend en compte la demande des OS de faire un bilan trimestriel / semestriel afin de les renseigner sur les états des lieux effectués par les directions locales,

sur les actions à envisager et sur leur application. Elle prend note aussi de leur souhait que le CHSCT soit informé et que le CTR donne son avis ;

- le calendrier des plans d'actions sera communiqué aux OS ;
- l'Administration s'engage à mieux distinguer les orientations stratégiques nouvelles d'une part, et les axes traditionnels, d'autre part.

***Pour conclure, la CGC-DGFiP constate que les Cadres attendent de la démarche stratégique que la DG reconnaisse la valeur de ses Agents, qu'elle ait confiance en ses Cadres de « proximité » et que les décisions ne soient pas prises uniquement au niveau national, mais que les avis des Cadres qui exercent leurs fonctions dans les services de base soient pris en considération.***

***Elle constate aussi que ces mêmes Cadres se demandent comment remplir leurs missions quand les Agents sont de moins en moins nombreux, quand les conditions de vie au travail sont dégradées, quand les usagers sont de plus en plus désarçonnés face à des règles fiscales qu'ils ne comprennent plus.***

\*\*\*\*\*